



Désignation	Code	
525 E2 RAYONNANT	GMC0060	



Notice d'installation





SOMMAIRE

1	IN	INSTALLATION		
	1.1 1.2 1.3 1.4	GENERALITES MANUTENTION — MISE EN PLACE INSTALLATION PLAQUETTE SIGNALETIQUE	4 4	
2	R	RACCORDEMENT ELECTRIQUE	4	
	2.1 2.2 2.3 2.4 2.5 2.6	CONSIGNES DE SECURITE CONTROLES AVANT RACCORDEMENT RACCORDEMENT ELECTRIQUE CONTROLE APRES RACCORDEMENT SCHEMAS DE CABLAGE PIECES DE PREMIERE NECESSITE ERREUR ! SIGN	6 6 7	
1		NTRODUCTION		
2	P	PANNEAU DE COMMANDE	12	
3	A'	AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE	12	
4	M	// ISE EN SERVICE	12	
	4.1 4.2 4.3	AVERTISSEMENT CONSIGNES DE SECURITE UTILISATION	13	
5	M	MISE HORS SERVICE	13	
6	Eſ	NTRETIEN	13	
	6. 6.	NETTOYAGE5.1.1 Nettoyage des habillages en acier inoxydable5.1.2 Nettoyage de la plaque vitrocéramique	14 14	
7	D	DIFCES DE DREMIERE NECESSITE	15	





« Conformité au décret français n°2014-928 du 19 aout 2014. » <u>Exclusivement pour la France</u>

La Société Paul CHARVET assume, conformément au décret n° 2014-928 du 19 aout 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, la société CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction. A ce titre, la société CHARVET à adhérer à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état. Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Modalités de prise en charge

Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez :

www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14.

Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.







1 INSTALLATION

1.1 Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art conformément aux instructions de cette notice et les règlements en vigueur dans le pays d'installation. Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné.

Les utilisateurs doivent être formés à l'utilisation de cet appareil après installation

Le manuel d'utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.

Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectué par un installateur qualifié.

GARANTIE : La garantie est portée sur le contrat de vente. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien

1.2 Manutention - Mise en place

Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive. Déballer, vérifier le bon état de l'appareil.

En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

1.3 Installation

Installer impérativement sous une hotte d'extraction.

Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble, de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient faits d'un matériau non combustible, si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible. En cas de doute sur les matériaux, implanter votre appareil avec un espace de 10 cm.

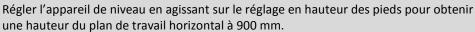
Retirer toutes les protections plastiques des habillages.

Mettre l'appareil sur son emplacement de travail.

S'assurer que les filtres d'aspiration ne soient pas obstrués.

Appareil fixe :

Mettre les pieds (ceux-ci sont livrés dans un carton séparé).



• Appareil mobile :

Les roulettes freins doivent être impérativement bloquées lorsque l'appareil est en position de raccordement et tout le temps de l'utilisation.

Le dispositif anti-arrachement doit être impérativement mis en place

1.4 Plaquette signalétique



Figure A



Figure B

Chaque appareil comporte une plaquette signalétique sous le plancher (Figure A) Dépose rep 1 et rep 2 et vous aurais accès au boitier de raccordement

CHARVET

F-38850 – CHARAVINES Tél: + 33 (0)4 76 06 64 22 Fax: +33 (0)4 76 55 78 75 e-mail: <u>info@charvet-sa.fr</u> e-mail: <u>sav@charvet-sa.fr</u>

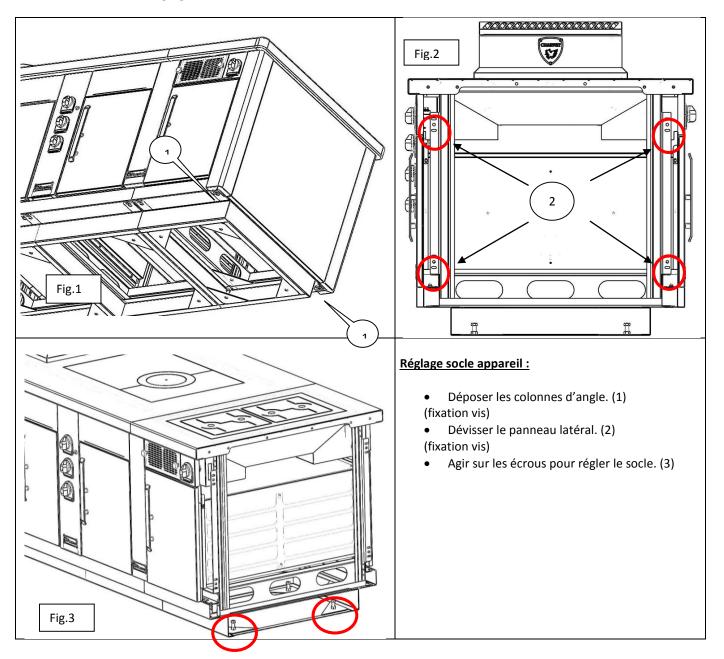
4

NOTICE: GMC0060 E2 RAY Indice A; Date de création: 01.02.16





2.1. Réglage socle GMC:



2 RACCORDEMENT ELECTRIQUE



L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre Il y a danger à mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre Utiliser du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66) ou toute autre nature de câble présentant les mêmes caractéristiques.

Avant le raccordement à la tension du secteur, l'appareil doit être éteint.

S'assurer que l'installation fixe comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts conforme à la norme EN 60335-1

CHARVET

F-38850 — CHARAVINES Tél: + 33 (0)4 76 06 64 22 Fax: +33 (0)4 76 55 78 75 e-mail: <u>info@charvet-sa.fr</u> e-mail: <u>sav@charvet-sa.fr</u>

NOTICE : GMC0060 E2 RAY Indice A ; Date de création : 01.02.16







Les appareils mobiles sont munis d'une fiche de prise de courant appropriée à la puissance. Cette fiche doit être accessible en permanence.

<u>Attention</u>: Raccorder la borne d'équipotentialité (Figure B rep Equipotentielle)

2.1 Consignes de sécurité

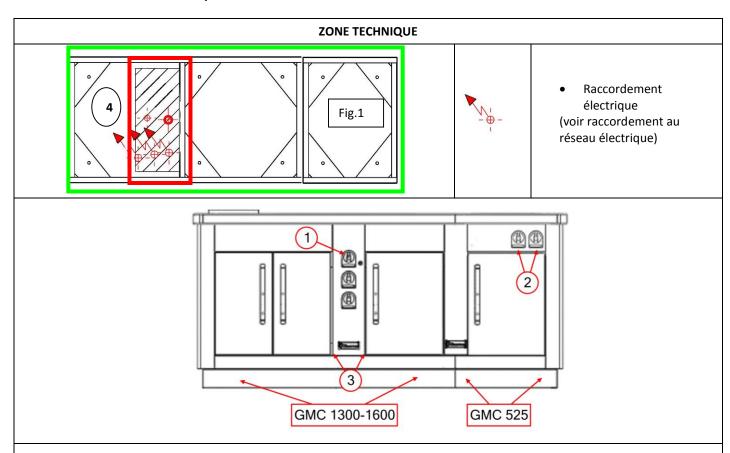
En utilisant les inductions, les consignes générales de sécurité et de prévention des accidents doivent être respectées.

2.2 Contrôles avant raccordement

Avant de procéder à la mise sous tension de l'appareil, s'assurer :

- Que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension et la puissance de l'appareil.
- De la bonne fixation du câble,
- Du bon serrage des connexions de l'appareil,
- Que la section du câble est compatible avec la puissance de l'appareil.

2.3 Raccordement électrique



Retirer les manettes de commande. (1 et 2)

Dévisser les 2 vis (3).

Tirer le capot commande vers soi, puis le dégager vers le bas.

Raccorder les différentes réservations (4) dans la zone technique.



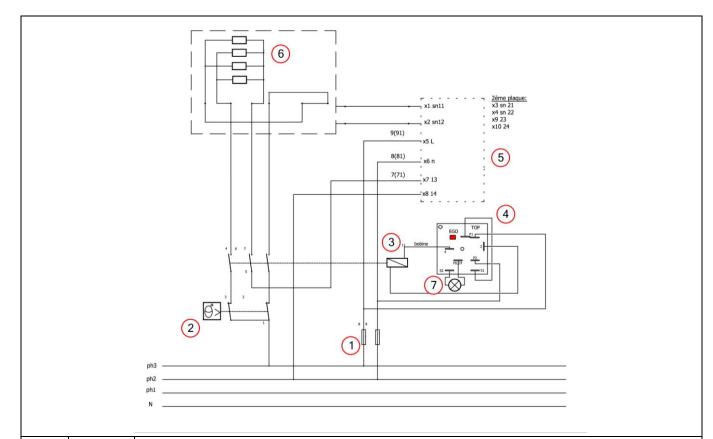


2.4 Contrôle après raccordement

Après raccordement s'assurer :

- De la bonne mise à la terre, (voir les avertissements)
- De l'isolement de l'équipement électrique.
- Du bon fonctionnement de l'appareil et des organes de sécurité.

2.5 Schémas de câblage



Rep	Code	Désignation		
01	03005A	Fusible 2A		
02	03020A	nermostat interrupteur (réglé au maximum)		
03	A08000	Contacteur 400V		
04	09088A	Doseur d'énergie 400V		
05	00089A	Capteur électronique (détecteur)		
06	00090A	Foyer Radiant 270x270 4kw 400V		
07	173645	Voyant ambre 400V		

7





2.6 Pièces de première nécessité

Code	Désignation	Code	Désignation	Code	Désignation
06238A		00080A		501146	
Vitrocera	mique 690x370mm	Commuta	teur foyer radiant	Manette 6	électrique
173645		00090A		02452A	
Voyant ar	nbres 400V	Foyer Radiant 270x270 4kw 400V		Boite sarel	
09088A	(C)P	00089A		03020A	
Doeur d'énergie 400V		Capteur électronique (détecteur)		Thermostat	





Désignation	Code		
525 E2 RAYONNANT	GMC0060		



Notice d'utilisation





SOMMAIRE

1	INTRO	DUCTION	
2	PANN	EAU DE COMMANDE	12
3	AVAN	T LA PREMIERE MISE EN ROUTE	12
4	MISE E	EN SERVICE	12
	4.1 AVE	RTISSEMENT	12
	4.2 CON	NSIGNES DE SECURITE	13
	4.3 UTII	LISATION	13
5	MISE I	HORS SERVICE	13
6	ENTRE	TIEN	13
	6.1 NET	TOYAGE	13
	6.1.1	Nettoyage des habillages en acier inoxydable	14
	6.1.2		14
7	PIFCES	S DE PREMIERE NECESSITE	15





« Conformité au décret français n°2014-928 du 19 aout 2014. » Exclusivement pour la France

La Société Paul CHARVET assume, conformément au décret n° 2014-928 du 19 aout 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, la société CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction. A ce titre, la société CHARVET à adhérer à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état. Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Modalités de prise en charge

Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez :

- www.e-dechet.com
- +33 (0) 1 30 57 79 14.

Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.







1 INTRODUCTION



Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié.

Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.

GARANTIE: la garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

2 PANNEAU DE COMMANDE

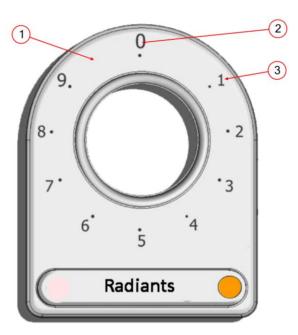


Figure C

Repères	Désignation
1	Manette radiants
2	Arrêt « zéro »
3	Puissance de chauffe 1 à 9

3 AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE

- Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage.

12

- Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- S'assurer que les organes de commande sont fonctionnels.

4 MISE EN SERVICE

4.1 Avertissement



Si la surface est fêlée, déconnecter immédiatement l'appareil ou la partie appropriée de l'alimentation

CHARVET

F-38850 — CHARAVINES Tél: + 33 (0)4 76 06 64 22 Fax: +33 (0)4 76 55 78 75 e-mail: <u>info@charvet-sa.fr</u> e-mail: <u>sav@charvet-sa.fr</u>

NOTICE : GMC0060 E2 RAY Indice A ; Date de création : 01.02.16







Attention : Les feuilles d'aluminium et des récipients en plastique ne doivent pas être placés sur les surfaces chaudes. Les surfaces en vitrocéramiques ne doivent pas être utilisées pour entreposer quoi que ce soit.

4.2 Consignes de sécurité

En utilisant le foyer rayonnant les consignes générales de sécurité et de prévention des accidents doivent être respectées.

Ne poser aucun objet métallique, comme p. ex. des ustensiles de cuisine, des outils, des bijoux etc., sur la surface de cuisson, car ils pourraient chauffer.

Prendre en considération que pendant le fonctionnement de l'appareil, les objets métalliques de l'utilisateur, comme p. ex. les bagues, bracelets, montres etc. peuvent chauffer, si ceux-ci sont à proximité du plan de cuisson.

Ne pas poser de feuille d'aluminium sur la zone de cuisson.

Ne pas endommager la surface de cuisson. Dès qu'une fissure est visible sur la surface de cuisson, l'appareil doit être immédiatement déconnecté de la tension du secteur. Après utilisation, il faut éteindre la zone de cuisson.

4.3 Utilisation

L'appareil étant sous tension :

- Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage.
- S'assurer que tous les organes de commande sont fonctionnels.
- Tourner la manette sur la position désirée. Le voyant ambre s'allume l'appareil est en fonctionnement.
 - Positionner un récipient sur la plaque, la casserole chauffe.

MISE HORS SERVICE

Mettre la (les) manettes et organes de commande sur la position « 0 ». En fin de journée, couper l'alimentation au réseau électrique.

ENTRETIEN 6



Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel par un installateur qualifié.

Prévenir votre installateur pour remplacer les organes de commande défectueux en vue d'une prochaine utilisation.

La responsabilité du constructeur et de l'installateur ne sauraient être mise en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à des dysfonctionnements



Attention : certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant ; en cas de dysfonctionnement, faire appel à un installateur qualifié.

6.1 Nettoyage



Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau et de jets d'eau sous pression. S'assurer de la mise hors tension de l'appareil.

13

CHARVET

F-38850 - CHARAVINES Tél: +33 (0)4 76 06 64 22 Fax: +33 (0)4 76 55 78 75 e-mail: info@charvet-sa.fr e-mail: sav@charvet-sa.fr

NOTICE: GMC0060 E2 RAY

Date de mise à jour :

Indice A; Date de création: 01.02.16





6.1.1 Nettoyage des habillages en acier inoxydable

- Mettre à l'arrêt. Après chaque service il est fortement recommandé, avant le nettoyage, de mettre hors tension les appareils.
- Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent neutre).
- Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.
- Proscrire l'eau de javel et tout produit acide, même très dilué

6.1.2 Nettoyage de la plaque vitrocéramique

Avant toute intervention, attendre le refroidissement de la plaque afin d'éviter tous risque de brûlure. La plaque vitrocéramique doit être nettoyée régulièrement lorsqu'elle est tiède ou froide.

Salissures légères :

Les salissures légères et non incrustées s'enlèvent avec des serviettes ménagères en papier de type essuietout, que vous devez préalablement humidifier.

Salissures résistantes :

Les salissures résistantes et incrustées s'enlèvent simplement avec un produit nettoyant qui ne provoque pas de réaction chimique à chaud avec la vitrocéramique.

(N'utiliser que des produits du commerce spécifique aux plaques en vitrocéramiques.)

Produits non adaptés:

N'utilisez en aucun cas des détergents abrasifs ou corrosifs, tels que les bombes aérosols pour grilloirs et fours, les détacheurs, les poudres à récurer et éponges à surface abrasive.

Lors du nettoyage, s'assurer visuellement de la qualité du joint entre le dessus et la plaque vitrocéramique. Si le joint présente des craquelures ou une discontinuité, l'appareil doit être mis immédiatement hors service, l'isoler, du réseau électrique, par consignation informative et physique, prévenir votre installateur.

Tél: + 33 (0)4 76 06 64 22 Fax: +33 (0)4 76 55 78 75 e-mail: <u>info@charvet-sa.fr</u> e-mail: <u>sav@charvet-sa.fr</u>

14

NOTICE : GMC0060 E2 RAY Indice A ; Date de création : 01.02.16





7 Pièces de première nécessité

Code	Désignation	Code	Désignation	Code	Désignation	
06238A		00080A		501146		
Vitrocera	mique 690x370mm	Commuta	teur foyer radiant	Manette 6	électrique	
173645		00090A		02452A		
Voyant ambres 400V		Foyer Radiant 270x270 4kw 400V		Boite sarel		
09088A	(CP)	00089A		03020A		
Doeur d'é	Doeur d'énergie 400V		Capteur électronique (détecteur)		Thermostat	